

MAIRIE DE MALAFRETAZ

N°2026-42

Extrait du registre des délibérations

Séance du 21 juillet 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le vingt et un juillet à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Gary Leroux, Maire.

Nombre de Membres en exercice : 15

Nombre de Membres présents : 14

Nombre de Membres Votants : 15

Date de la Convocation : 16 Juillet 2026

Présents : M. Gary LEROUX, M. Jérôme CHAVANEL, Mme Sandra PENIN, M. Vincent GUICHARDAN, Mme Laurie PASCAL, Mme Annick FALCAND, Mme Laurence DAUJAT, Mme Isabelle PAGNEUX, M. Lionel SCIARRINO, Mme Katia GARBAZ, M. Cédric VELON, M. Cyril GILBERT, Mme Aurélie ROY, M. Brice JANODY.

Excusés : M. Christophe TRIPOZ (ayant donné procuration à Mme Annick Falcand)

Secrétaire de séance : Mme Katia GARBAZ

ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire expose que conformément à l'article L 2121-8 du code général des collectivités territoriales, l'assemblée délibérante établit son règlement intérieur dans les six mois de son installation.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les principales dispositions contenues dans le projet du règlement préalablement transmis à chaque conseiller municipal.

Ce règlement fixe notamment :

- les modalités d'organisation du conseil municipal ;
- les règles de présentation et d'examen ainsi que la fréquence des questions orales ;
- les conditions de consultation des dossiers des projets,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOpte le règlement intérieur ci-annexé dans les conditions exposées par Monsieur le Maire.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ce règlement et tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que susdits.
Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance,
Katia GARBAZ

Délibération certifiée exécutoire
Reçue en Préfecture le 28 JUIL. 2026
Publiée le 28 JUIL. 2026

Le Maire, G LEROUX

Le Maire,
Gary LEROUX



Accusé de réception en préfecture
001-210102299-20260721-2026-42-DE
Date de télétransmission : 28/07/2026
Date de réception préfecture : 28/07/2026